



COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

COMITÉ DE CONCERTATION PERMANENT

Le Comité de concertation permanent a tenu le 28 août une réunion spéciale consacrée à l'examen d'un document relatif à l'indice de variation des coûts pour 1992, destiné à informer les délégués au Comité des finances des données les plus récentes à utiliser pour le calcul de l'adaptation annuelle des traitements et de l'indice de variation des coûts du matériel.

Le Comité a convenu de transmettre au Directeur général les recommandations suivantes:

- le document devrait rester un document technique et, moyennant quelques modifications rédactionnelles, être envoyé aux délégations au Comité des finances pour examen à la réunion de septembre;
- un autre document, rappelant le résultat des négociations salariales de l'été dernier et proposant de répartir entre tous les membres du personnel l'augmentation des traitements résultant du mouvement des traitements réels nets dans la fonction publique fédérale suisse, devrait être établi pour examen lors d'une réunion future du Comité de concertation permanent;
- ce dernier document devrait être diffusé avant la fin d'octobre, en vue de son examen lors de la réunion suivante du Comité des finances, prévue pour novembre. En outre, la présentation orale entamée au Comité des finances en juin devrait se poursuivre à la réunion de septembre.

La prochaine réunion du Comité aura lieu les 10 et 13 septembre 1991.

STANDING CONCERTATION COMMITTEE

A special meeting of the Standing Concertation Committee was held on 28 August to discuss a document for Finance Committee concerning the cost-variation index for 1992, informing delegates of the latest data for the calculations of the annual salary adjustment and the index for the cost-variation of materials.

The Committee agreed to recommend the Director-General that:

- the document should remain a technical document and, with some editorial modifications, should be sent for consideration at the September meeting of Finance Committee;
- a separate document should be prepared, for discussion at a future meeting of the Standing Concertation Committee, to recall the outcome of the salary negotiations last summer and to propose to distribute the salary increase resulting from the movement of real net salaries in the Swiss Federal Public Service to all members of the staff;
- the latter document should be issued before the end of October, for discussion at the next meeting of Finance Committee, which is tentatively scheduled for November. In addition, the oral presentation made at the June Finance Committee should be continued at the September meeting.

The next meeting of the Committee will take place on 10 and 13 September 1991.